

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019

Date de convocation :

18 novembre 2019

Le dix huit novembre deux mille dix-neuf à 20h30, le Conseil Municipale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARAZZUTTI Philippe Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : MM FILLEY LEBLANC FAVEROT NOURTIER MORIN AVELINE DURQUETY VASSEUR LAGRUE FRUGERE

Absents excusés : PIGEON Emmanuelle donne pouvoir à BARAZZUTTI Philippe

Secrétaire : FRUGERE Bernard

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUÉE RUE DE LA GARE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la vente de la parcelle communale cadastrée section YH n°11, située rue de la Gare à Bailleau-L'Évêque.

► Votants pour : 12

PROJET DE DIRECTIVE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DESTINÉE A PRÉSERVER LES VUES SUR LA CATHÉDRALE DE CHARTRES : NOUVELLE RÉGLEMENTATION, PÉRIMÈTRE DE 7 KMS

A la majorité, le Conseil Municipal approuve le projet de directive de protection et de mise en valeur des paysages destinée à préserver les vues sur la cathédrale de Chartres.

► Votants pour : 10

► Votants contre : 01 MORIN Guillaume

► Abstention : 01 DURQUETY Catherine

FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

A l'unanimité le Conseil Municipal sollicite le Fonds Départemental de Péréquation au titre de l'année 2019 pour les investissements et acquisitions réalisés sur la section d'investissement.

► Votants pour : 12

MODIFICATION DES STATUTS DE CHARTRES METROPOLE EXERCICE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en conformité des statuts de Chartres Métropole.

► Votants pour : 12

INDEMNITÉ DU DROIT DE CHASSE SUR LES TERRES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour le versement de 30 Euros reçu de la société de chasse qui correspond au droit de chasse sur les terres communales « 15 hectares x 2 ».

► Votants pour : 12

DON DE MONSIEUR BATUT ROBERT

Monsieur BATUT Robert a fait un don à la commune, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour encaisser le chèque d'un montant de 132 Euros.

► Votants pour : 12

COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) CONCERNANT 20 COMMUNES DE CHARTRES METROPOLE

Suite à la réunion de la Commission Locale de Charges Transférées en date du 15 octobre 2019 précisant les évaluations de dépenses (et de ressources) pour des communes concernées par un transfert des compétences suivantes :

- La gestion des Bornes électriques de recharge,
- La gestion de l'Éclairage public,
- La gestion du Gaz,
- La gestion Incendie,
- La gestion Compétence scolaire, cantine des élèves maternelles et primaires,
- La gestion Périscolaire.

Ce projet de transfert de charges doit être soumise au vote des communes à la majorité qualifiée dans la condition prévue à l'article L.5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chartres Métropole nous ayant saisi par courrier en date du 4 novembre 2019 et conformément à l'article L.5211-17 dudit code, le Conseil Municipale de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération, pour se prononcer. Exceptionnellement, le Président de la CLECT demande d'approuver ces décisions avant le 11 décembre 2019.

A l'unanimité, le Conseil municipale approuve les décisions de transfert des charges pour l'ensemble des 20 communes concernées.

► Votants pour : 12

INDEMNITÉ DE CONSEIL DU COMPTABLE PUBLIC

Le comptable public a fait parvenir le décompte de l'indemnité de conseil de l'année 2019 soit le montant de 459.48 euros brut calculé suivant le barème précis au journal officiel du 17/12/1983.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- ▶ Votants pour : 7
- ▶ Votants contre : 5 FILLEY Emmanuelle, AVELINE Thierry, LAGRUE Nelly, VASSEUR Françoise, NOURTIER Lydie

DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT POUR LES TERRITOIRES RURAUX- DETR PROJET CONCERNANT L'EXENSION DU CABINET MÉDICAL

La commune de Bailleau-l'Évêque répond aux conditions démographiques et fiscales selon l'article L.2334-33 du CGCT, pour pouvoir bénéficier de la DETR. Le Conseil municipal, à la majorité, sollicite une subvention auprès de l'État dans le cadre « du soutien à l'investissement public local » pour les travaux d'extension du cabinet médical.

- ▶ Votants pour : 11
- ▶ Abstention : 1 DURQUETY Catherine

PROJET DE BAIL CONCERNANT LE DOCTEUR GILMARDAIS A LA MAISON MÉDICALE – LOYER DE 290 EUROS

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la location d'un cabinet à la maison médical au Docteur Anne-Sophie GILMARDAIS pour une somme de 290 euros mensuel. La surface du local est de 30 m2.

- ▶ Votants pour : 12

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE POUR DES ÉLÈVES DU COLLEGE JEAN MACÉ

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour verser une subvention au collège Jean Macé de 50 euros par élève pour un voyage scolaire en Grèce. Cinq élèves sont concernés, la subvention versée sera de 250 euros.

- ▶ Votants pour : 12

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER

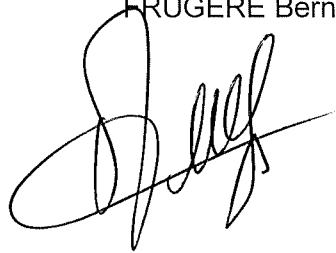
- ▶ Vente d'un terrain de Monsieur et Madame DANDRES Honoré pour un montant de 50 000 €.

- ▶ Vente de la maison de Monsieur GONCALVES Daniel pour un montant de 210 000 €.

► Vente de la maison de Madame FENCKE Émile, Martine, montant non défini.

La commune n'entend pas exercer son droit de préemption.

Le Secrétaire :
FRUGERE Bernard.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Frugere', written over the printed name 'FRUGERE Bernard.' The signature is stylized with large loops and a long horizontal stroke at the end.